



No de résolution  
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
(2007-2008)  
LE 28 AOÛT 2007**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Claudette Labre-Do, présidente du comité exécutif.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 28 AOÛT 2007 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME CLAUDETTE LABRE-DO ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> Lise Beauchamp-Brisson (19), Marie-Louise Kerneis (07), Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05)

MM. Yvon Derome (21), Marcel Gélinas (03)

Tous commissaires formant quorum.

**ET :**

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire

**AINSI QUE :**

M<sup>mes</sup> Susan Tremblay, directrice générale

Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

M<sup>c</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

**ET :**

M<sup>me</sup> Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles

Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

**ÉTAIT ABSENT :**

M. Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

C.E.-02821-08-07

**04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**



No de résolution  
ou annotation

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2007

06.02 Rapport annuel à la population 2006-2007 - Soumission

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

07.01 Octroi de contrat de cafétéria : école Saint-Patrice

**08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

10.01 Liste des comptes - validation

**11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

11.01 Service de protection – intrusion – Appel d'offres # AP-040-100-06

11.02 Renouvellement du bail avec le Centre Jeunesse de la Montérégie (Ministère de la Santé et des Services sociaux) – 184, boul. Salaberry Nord, Châteauguay

11.03 Pavage (phase II) – École Notre-Dame-Saint-Joseph (édifice Notre-Dame) – Appel d'offres # P7-003-004-07

11.04 Protocoles d'entente avec la Ville de Candiac : aménagement et utilisation d'un terrain sportif avec surface synthétique à l'école Fernand-Seguin

11.05 Remplacement de chaudières – École Pierre-Bédard – Appel d'offres # P7-002-065-07

**12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

12.01 Infrastructure Internet et sécurité - Soumission

12.02 Résiliation de la résolution numéro C.E-02820-06-07 et adjudication d'un contrat de fourniture de licences

**13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

13.01 Adjudication des contrats de transport de type berline ou familiale

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2007**

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au

C.E.-02822-08-07



No de résolution  
ou annotation

comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

**CONSIDÉRANT** l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2007.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2007 soit approuvé tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02823-08-07

**06.02 RAPPORT ANNUEL À LA POPULATION 2006-2007 – SOUMISSION – REPORT DU DOSSIER**

M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Diane Soucy, commissaire,

de reporter le dossier à la prochaine rencontre du comité exécutif afin d'inviter l'imprimerie Élite de Saint-Rémi à soumettre une soumission.

Madame Diane Soucy, commissaire, demande le vote qui s'établit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 4 commissaires  
ONT VOTÉ CONTRE : 3 commissaires

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

C.E.-02824-08-07

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

**07.01 OCTROI DE CONTRAT DE CAFÉTÉRIA : ÉCOLE SAINT-PATRICE**

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

**CONSIDÉRANT** que Madame Martine Courchesne est la seule concessionnaire à avoir soumissionné pour offrir le service de cafétéria à l'école Saint-Patrice et qu'elle rencontre les exigences de la Commission scolaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les services de la **concessionnaire Martine Courchesne** soient retenus pour l'année scolaire 2007-2008 pour la cafétéria de l'école Saint-Patrice.



No de résolution  
ou annotation

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

#### 09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

#### 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

##### 10.01 LISTE DES COMPTES : VALIDATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, avise que la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 6 juin 2007 et se terminant le 21 août 2007 n'a pas donné lieu à des questions.

#### 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

##### 11.01 SERVICE DE PROTECTION – INTRUSION – APPEL D'OFFRES # AP-040-100-06

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le service de protection – intrusion pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire à **Protectron** selon la recommandation ci-haut détaillée, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 21 juin 2007 pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2010.

De se prévaloir de **l'option de quatre (4) années** additionnelles, sans majoration des coûts pour le contrat pour le service de protection – intrusion, plus particulièrement, le coût du service de base, de service de contrôle ouverture – fermeture et de service d'entretien et réparation des équipements, au terme des trois (3) ans, après évaluation du service rendu.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### 11.02 RENOUELEMENT DU BAIL AVEC LE CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE (MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX) – 184, BOULEVARD SALABERRY NORD, CHÂTEAUGUAY

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

C.E.-02825-08-07

C.E.-02826-08-07



No de résolution  
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis,  
commissaire,

de renouveler pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 31 juillet 2012  
(61 mois), le bail et l'avenant no. 1 avec le Centre Jeunesse de la  
Montérégie (Ministère de la santé et des services sociaux).

Que la mensualité sera de trois mille cinq cent quatre-vingt-sept  
dollars et cinquante cents (3 587,50 \$) par mois pour la première  
année et indexée annuellement pour les quatre (4) autres années selon  
les indices des prix à la consommation (IPC) en référence au mois de  
janvier de chaque année.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient  
autorisées à signer la convention de renouvellement de bail pour et au  
nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02827-08-07

**11.03 PAVAGE (PHASE II) – ÉCOLE NOTRE-DAME-SAINT-  
JOSEPH (édifice Notre-Dame) - APPEL D'OFFRES # P7-003-  
004-07**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources  
matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre  
politique d'acquisition de biens et services et le  
nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à  
l'appel d'offres,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson,  
commissaire,

d'octroyer le contrat pour les travaux de pavage (phase II) à l'école  
Notre-Dame-Saint-Joseph (édifice Notre-Dame) à **Pavages MCM  
Inc.** pour un montant forfaitaire de soixante dix mille cent dollars  
(70 100,00 \$), avant taxes, le tout conformément aux conditions  
d'appel d'offres et à la soumission du 22 août 2007.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient  
autorisées à signer le contrat pour et au nom de la Commission  
scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02828-08-07

**11.04 PROTOCOLES D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE  
CANDIAC : AMÉNAGEMENT ET UTILISATION D'UN  
TERRAIN SPORTIF AVEC SURFACE SYNTHÉTIQUE À  
L'ÉCOLE FERNAND-SEGUIN**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources  
matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les intérêts communs de la Ville de Candiac et  
de la Commission scolaire des Grandes-  
Seigneuries concernant l'aménagement et  
l'utilisation du terrain sportif avec surface  
synthétique à l'école Fernand-Seguin;



No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT l'accord de principe accepté à la séance régulière du comité exécutif du 22 août 2006;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent le protocole d'entente avec la Ville de Candiac concernant l'aménagement d'un terrain sportif avec surface synthétique à l'école Fernand-Seguin, tel que présenté sous la cote 11.04 (document A).

Que les membres du comité exécutif acceptent le protocole d'entente avec la Ville de Candiac concernant l'utilisation dudit terrain sportif avec surface synthétique à l'école Fernand-Seguin, tel que présenté sous la cote 11.05 (document B).

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale signent les protocoles d'entente concernant l'aménagement et l'utilisation dudit terrain sportif avec surface synthétique à l'école Fernand-Seguin pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02829-08-07

#### 11.05 REMPLACEMENT DE CHAUDIÈRES – ÉCOLE PIERRE-BÉDARD – APPEL D'OFFRES # P7-002-065-07

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement de chaudières à l'école Pierre-Bédard à **Névé Réfrigération Inc.** pour un montant forfaitaire de cent quarante quatre mille sept cent quarante deux dollars (144 742,00 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 27 août 2007.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

##### 12.01 INFRASTRUCTURE INTERNET ET SÉCURITÉ - SOUMISSION

Monsieur Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.



No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres sur invitation;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

d'octroyer le contrat à la firme **Inverse Groupe Conseil** pour un montant de cinquante quatre mille cinq cent dollars (54 500,00 \$), taxes en sus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02830-08-07

**12.02 RÉSILIATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO C.E-02820-06-07 ET ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE FOURNITURE DE LICENCES**

Monsieur Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que Central Microsystèmes est dans l'impossibilité de fournir le service au prix soumis;

CONSIDÉRANT les soumissions du 5 juin 2007;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

de rescinder la résolution # C.E.-02820-06-07 et d'octroyer le contrat pour l'achat de licences Microsoft à **Softchoice** pour un montant de quarante cinq mille soixante et un dollars et soixante-seize cents (45 061,76 \$), incluant les taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13.0 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Monsieur Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, présente le dossier.

C.E.-02831-08-07

**13.01A ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – Allo Taxi**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.



No de résolution  
ou annotation

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02832-08-07

**13.01B ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – Autobus Brosseau**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

.-02833-08-07

**13.01C ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – Autobus St-Michel**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02834-08-07

**13.01D ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – Cardinal Taxi Enr.**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,





No de résolution  
ou annotation

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-02835-08-07**

**13.01E ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – Claude Landry et Fils**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-02836-08-07**

**13.01F ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – Excell**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-02837-08-07**

**13.01G ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – M. Daniel Toupin**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;



No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

-02838-08-07

**13.01H ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – M. Denis Boileau**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02839-08-07

**13.01I ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – M. Pierre Bélanger**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



C.E.-02840-08-07

No de résolution  
ou annotation

**13.01J ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE  
TYPE BERLINE OU FAMILIALE – M. Réal Boyer**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement  
sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du  
transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport  
de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que  
déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient  
autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission  
scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02841-08-07

**13.01K ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE  
TYPE BERLINE OU FAMILIALE – M. Roger Bélanger**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement  
sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du  
transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport  
de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que  
déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient  
autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission  
scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02842-08-07

**13.01L ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE  
BERLINE OU FAMILIALE – M. Roger D'Amour**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement  
sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du  
transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport  
de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que  
déposés sous la cote 13.01.



No de résolution  
ou annotation

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02843-08-07

**13.01M ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – M. Roger Deneault**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

.-02844-08-07

**13.01N ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – M. Sébastien Crête**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02845-08-07

**13.01O ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – M. Yves Oigny**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,



No de résolution  
ou annotation

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-02846-08-07**

**13.01P ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – M. Yvon Messier**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-02847-08-07**

**13.01Q ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – Mme Louise Richard**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-02848-08-07**

**13.01R ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – Mme S. Mongrain**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;



No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

-02849-08-07

**13.01S ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – Ro-Bus Inc.**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02850-08-07

**13.01T ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE – Scober Inc.**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



C.E.-02851-08-07

No de résolution  
ou annotation

**13.01U ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE  
TYPE BERLINE OU FAMILIALE – Transbus**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement  
sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du  
transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport  
de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que  
déposés sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient  
autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission  
scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02852-08-07

**13.01V ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE  
TYPE BERLINE OU FAMILIALE – Transport Mario Burgoyne**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement  
sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du  
transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient les contrats de transport  
de type berline ou familiale pour l'année scolaire 2007-2008 tels que  
déposés sous la cote 13.01.

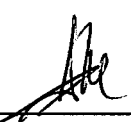
Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient  
autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission  
scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 30, la présente séance ordinaire est levée.

  
Présidence de la séance

  
Secrétaire générale